

Vos questions / nos réponses

interactions entre antidépresseur et drogues

Par [Loupio13](#) Postée le 22/01/2026 13:31

Bonjour, Je suis actuellement sous anti-dépresseur, depuis maintenant 15 jours. De la paroxétine (un ISRS si j'ai bien compris) et la Mirtazapine (qui n'est ni un ISRS ni un IMAO si j'ai bien compris, donc plus difficile de savoir les interactions possibles). J'ai des années de consommations, très régulières, et dans des dynamiques addictives, derrière moi. Mais il m'arrive de consommer encore, dans des cadres plus récréatifs et mesurés. Je me pose la question d'interactions possibles (potentialisation ou atténuation) avec un certains nombres de produits: cocaïnes, amphétamines, MDMA, extasy, 3mmc, 4mmc, GBL-GHB. La prise d'un traitement antidépresseur me pose la question d'une sobriété "forcé" et je sens bien que cela me donne envie de consommer. Dans l'idée de potentiellement reconsommer alors que je suis sous traitement, j'aimerais m'assurer des éventuelles interactions possibles, et particulièrement celle qui serait trop dangereuses et donc à bannir quoi qu'il ce passe. Consommations ou pas, je veux avoir le maximum d'informations et faire les choses en consciences. Merci par avance pour votre réponse, je sais la questions complexes et denses.

Mise en ligne le 28/01/2026

Bonjour,

Nous saluons votre souci de réduire les risques pour votre santé. La question des interactions est effectivement complexe: plus il y a de molécules en jeu, plus les risques d'interactions (et donc d'impacts sur l'organisme) existent, en particulier lorsque les produits sont de classes différentes (stimulants, dépresseurs...).

Concernant les interactions entre les antidépresseurs IRS et les cathinones, GBL-GHB ou la cocaïne, nous ne disposons pas d'informations. Pour l'interaction avec la MDMA, ce sont des risques d'atténuations des effets qui sont connus, ce qui paradoxalement peut entraîner un risque de surdose si la personne est amenée à en consommer davantage.

Vous pourrez retrouver des détails concernant ces risques dans certaines fiches produits de notre Dico des Drogues, à la rubrique "Risques et complications".

Par ailleurs, selon nos informations, le médicament Mirtazapine serait en arrêt de commercialisation et ne serait bientôt plus délivré en pharmacie. Nous vous suggérons de vous rapprocher de votre médecin généraliste ou psychiatre afin d'être accompagné au mieux dans la transition vers un autre traitement si nécessaire. En attendant, vous pouvez contacter un CEIP (Centre d'Evaluation et d'Information sur les Pharmacodépendances), dont les équipes sont composées de pharmaciens ou de médecins, et donc bien au fait des interactions avec la Mirtazapine. Vous trouverez les coordonnées du CEIP de votre région en fin de réponse.

Nous espérons avoir pu vous apporter quelques éléments de réponse. N'hésitez surtout pas à revenir vers notre équipe en cas de besoin. Notre ligne d'écoute est ouverte tous les jours sans exception: par téléphone entre 8h et 2h (au 0 800 23 13 13, appel anonyme et gratuit).

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les struc

En savoir plus :

- [Fiche sur l'ecstasy \(MDMA\)](#)
- [Fiche sur les amphétamines](#)
- [Fiche sur la cocaïne](#)
- [Fiche sur le GHB](#)
- [Fiche sur les cathinones](#)